

Dossier : **prendre en main l'exclusion à Ermont**

Introduction

Nous le contestons il y a quelques mois sur ce blog et par voie de presse, l'arrêté de la honte pris par Monsieur Portelli, interdisant la consommation d'alcool sur la voie publique, a été modifié en septembre 2010 en élargissant le périmètre. Cet arrêté a été pris, selon les dires de Monsieur Portelli, pour régler le problème d'ordre public que pose la présence de personnes, exclues socialement et parfois sans-abri, dans le centre-ville de notre commune.

L'arsenal dissuasif pris par la municipalité dans ce dossier est pourtant déjà bien fourni :

- Suppression des murets le long de l'église pour empêcher quiconque de s'y asseoir
- Modification de la place du 18 juin pour produire les mêmes effets
- Fermeture des toilettes publiques au marché
- Prise d'un arrêté interdisant la consommation d'alcool sur la voie publique, là où la Loi prévoit déjà l'interdiction de l'état d'ébriété sur la voie publique (la nuance est déterminante)
- Au-delà, la disparition du Centre de santé et la réduction drastique du budget du CCAS sous prétexte que celui-ci n'a pas vocation à gagner de l'argent (sic)

Quelques mois après ces mesures, force est de constater que les effets sont nuls en terme d'efficacité. Les personnes sont toujours présentes, à d'autres endroits de la ville, sans pour autant que la situation ne soit réglée, que ce soit en matière d'ordre public, ou pour les personnes elles-mêmes. Disons le clairement, l'arrêté n'avait d'ailleurs pas l'objectif de résoudre le problème de sécurité, mais de cacher la misère en la repoussant hors de certains quartiers d'Ermont.

S'offrent alors deux solutions :

- Continuer dans cette même voie en augmentant la répression
- Offrir une alternative de façon à ce que ces personnes soient prises en charge

Cette seconde solution est la plus courageuse. C'est celle que nous préconisons, sans pour autant céder sur le terrain de l'ordre public, bien au contraire. Notre approche politique est radicalement différente de celle de la municipalité : au lieu de s'enfoncer dans la spirale de la répression, nous voulons offrir une réponse solidaire pour que ces personnes soient prises en charge.

Ce que nous proposons :

1. **Abrogation de l'arrêté « cache misère » de M. Portelli** et application stricte de la loi républicaine concernant l'ébriété sur la voie publique ; parce qu'un Maire a la responsabilité de l'ordre public dans toute sa commune et ne peut se satisfaire de transférer les problèmes de quartiers en quartiers
2. **Ouverture d'un lieu d'accueil de jour** pour permettre aux plus démunis de se doucher, de laver leurs vêtements, de déposer des affaires personnelles et d'avoir des activités pour ne pas errer sans but dans les rues ; pour mettre en œuvre un véritable travail social de réinsertion ; et en lien avec l'hôpital, pour lutter contre les addictions
3. **Réouverture des toilettes publiques** en centre-ville, et ouverture de nouvelles notamment à proximité de la gare Ermont-Eaubonne
4. **Réinstallation des bancs** et murets
5. Développer et **encourager le travail des associations spécialisées**, telles que les Restos du Cœur, Emmaüs... au lieu de le restreindre et de vouloir le contrôler

Quelques explications

Lorsque des personnes se retrouvent dans la rue une bonne partie de la journée et s'exposent au risque d'addiction, telle que la dépendance à l'alcool, les solutions sont compliquées à mettre en œuvre, et aucun acteur ne peut agir seul.

Les premiers acteurs dont nous pouvons attendre une réaction sont les acteurs politiques. Sans volonté politique pour traiter les problèmes au fond, sans courage pour prendre les dossiers en main, rien ne saurait se faire.

Il faut ensuite pouvoir écouter, coordonner et engager les moyens avec les associations, qui ont une connaissance approfondie de la situation et des solutions à proposer.

Les personnes en grande difficulté dans notre Ville sont pourtant comme vous et moi. Victimes pour la plupart d'accidents de la vie, elles se retrouvent entraînés dans une situation qu'elles ne maîtrisent plus, sur une pente qu'elles n'arrivent pas à remonter. Elles ne parviennent même plus à suivre les structures d'accompagnement.

Dans le cadre de personnes désocialisées, il existe trois réponses et trois stades d'intervention

- L'urgence : Trouver une solution rapidement pour des problèmes par exemple d'hébergement
- La stabilisation : Accompagner progressivement les personnes pour qu'elles retrouvent le chemin de l'assistance et qu'elles se fidélisent dans les structures
- La réinsertion : Trouver des solutions de long terme pour que chacun puisse s'épanouir à nouveau dans la société.

L'enjeu est donc de monter un projet global pouvant répondre à ces trois stades, d'où nos propositions.

L'hébergement d'urgence n'est pas le problème principal dans notre ville. Les personnes disposent pour la plupart d'un hébergement, qu'elles acceptent ou refusent, même si, en hiver notamment, la problématique peut réapparaître et amener les acteurs concernés à se mettre en action (plutôt que de nier la présence de sans-abris à Ermont, comme l'a fait la municipalité d'Ermont l'an dernier alors que des personnes dormaient dans la rue du 18 juin). La Ville dispose d'un nombre de places dans le foyer ADOMA (bien qu'il n'ait aucun lien avec les services municipaux) pour répondre à cette situation.

Là où la ville peut jouer un rôle déterminant, c'est autour de la problématique de la stabilisation. Tout d'abord, il faut un lieu pouvant accueillir en journée les personnes concernées. L'accueil de jour est central dans cette période de stabilisation. Ce lieu pourrait permettre d'accueillir des services indispensables pour que les personnes prennent l'habitude de s'y rendre :

- Une bagagerie, car ces personnes vivent souvent avec toutes leurs possessions dans un sac
- Un travailleur social permettant d'aider dans le règlement des problèmes administratifs (en lien, le cas échéant, avec le CCAS de la commune)
- Un lien avec des structures médicales pour prendre en charge les questions de santé (la disparition du Centre de santé sur notre commune n'aide pas dans cette optique)
- Des douches et des sanitaires
- Des machines à laver
- De la nourriture
- Enfin un lieu d'écoute et qui puisse proposer des activités afin d'éviter que ces personnes errent sans fin et sans but dans les rues.

Au-delà du lieu, la difficulté réside pour trouver les associations partenaires et surtout les moyens à mettre en œuvre pour amorcer le projet et le faire vivre dans un premier temps (afin d'engager ensuite la responsabilité de l'Etat sur la question). Sans volonté politique dans un premier temps, ce projet est voué à l'échec, mais l'exemple d'Argenteuil (il s'agissait là d'accueil de nuit) nous a prouvé qu'avec un minimum de volonté du Maire, ces problèmes peuvent se résoudre.

On nous rétorquera peut-être que la commune n'en a pas les moyens. La baisse du budget du CCAS (200 000 € en moins cette année) prouve en tous cas que l'argent existait et que la volonté politique n'y est pas. Si tel était pourtant le cas, l'échelle pertinente pourrait se trouver au niveau de la Communauté d'agglomération Val et Forêt, qui trouverait ici le terrain de l'expression d'une véritable solidarité politique à l'échelle de l'agglomération, puisqu'Ermont, par la présence de ses gares, est un lieu d'attraction. Bien mis en place, un accueil de jour n'est pas si coûteux.

Plus largement, travailler politiquement à la création d'un lien entre un hôpital et cette structure permettrait d'engager le suivi sur les addictions profondes, pour un suivi plus efficace et surtout pour permettre aux personnes de prendre l'habitude d'un suivi médical. L'exemple de ce qui se pratique à l'hôpital de Pontoise pourrait être travaillé à l'échelle de l'hôpital d'Eaubonne, pour une meilleure proximité.

Enfin, la réouverture des toilettes publiques permettrait de régler très vite la question des personnes qui urinent sur la voie publique, sans pour autant créer des zones « pour toxicos », comme l'a évoqué Monsieur le Maire. Ces toilettes publiques ne sont d'ailleurs pas réclamées uniquement par ces personnes en difficulté. Il en va de même pour les bancs, réclamés également par les personnes âgées qui ont besoin pour faire des pauses lors de longs trajets ou tout simplement pour se retrouver entre voisins. Plutôt que d'aider les sans-abri à trouver des activités et ainsi à libérer ces bancs, la municipalité a préféré la politique du pire : faire sauter murets et bancs. Résultats, les plus démunis sont à présent sur l'asphalte, et les plus âgés d'entre nous redoutent de devoir sortir sans pouvoir se reposer. C'est tout l'inverse de cette politique que nous défendons.

La question est donc épineuse, difficile, mais nul ne saurait se contenter de l'arsenal répressif pour s'attaquer réellement au problème. L'ordre public doit être respecté, mais l'ordre social permet de répondre plus durablement au problème. Les personnes en état d'ébriété sur la voie publique devront en répondre devant la Loi, comme celle-ci le prévoit déjà, sans laxisme. Mais sans régler le problème profond, la situation n'évoluera jamais dans le bon sens. Le devoir de l'élu est autant d'opposer à la violence individuelle la force publique que d'opposer à l'exclusion sociale la plus violente la solidarité la plus efficace.

La volonté politique est le gage d'une prise en charge et d'une conscience du problème. C'est ce qu'il manque aujourd'hui à Ermont. Superposer les mesures de répression ne fait qu'accentuer un climat de malaise. Prenons en charge ce problème réellement. Pour les Ermontois, certes, mais également pour les personnes concernées.

N'oublions jamais que nous avons avant tout affaire à des êtres humains, doués d'intelligence et de sensibilité, comme chacun de nous, et non à des balles de ping-pong qu'on pourrait renvoyer indéfiniment de quartier en quartier.